



Euro 92, bâtiment F
Z.I. Les trois moulins
Rue des Cistes
06600 Antibes
Tél : 04 93 33 22 00
info@anmp-plongee.com

Monsieur Jean-Marc Martinez
Conseiller municipal délégué à
l'Environnement
Mairie de la Ciotat

Antibes, le 17 janvier 2024

Objet : soutien à l'initiative de création d'une zone d'activité économique et de développement de la biodiversité avec un « navire récif ».

Monsieur,

Par ce courrier, l'ANMP et ses adhérents - les Guides de la Mer tiennent à exprimer leur soutien à l'initiative visant à créer une zone d'activité économique et de développement de la biodiversité sur la commune de la Ciotat à travers l'immersion d'un « navire récif ».

L' ANMP, syndicat représentatif des professionnels de la plongée loisirs en France, a toujours été attachée à la protection et la défense de la biodiversité sous-marine et des professionnels qui facilitent sa découverte notamment en sensibilisant le grand public à sa beauté et sa fragilité.

C'est pourquoi nous ne pouvons que saluer et soutenir votre initiative qui combine la protection de la biodiversité avec un développement économique local et durable. Dans l'attente et l'espoir de voir aboutir ce projet, l'ANMP s'engage à apporter tout son soutien à cette initiative novatrice.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

Marius Meyer
Secrétaire Général de l'ANMP